



## Quelles pistes pour l'accès au logement des jeunes ?



# LogementJeune

# Accueil

Marc VANNESSON

Délégué Général de Vers Le Haut

Sylvie REYSSET

Présidente de l'UNCLLAJ



# LogementJeune

# Les jeunes face au défi du logement : quel état des lieux ?

Jean-Michel DAVID

Vice-Président FEANTSA

(Fédération Européenne d'Associations Nationales  
Travaillant sur le Sans-abrisme et le mal logement)



# LogementJeune

# Des dispositifs qui font leur preuve La parole aux acteurs de terrain !

Animation

Sixte-Anne ROUSSELOT

Responsable Communication Vers Le Haut



# LogementJeune

# Le logement d'urgence et les jeunes

*La parole aux acteurs de terrain !*

Michel MONZEL

Chef de service d'un établissement d'accueil  
d'urgence de l'Armée du Salut 18-25 ans  
(Metz)



# LogementJeune



## De quels jeunes parlons-nous ?

45 Jeunes hommes de 18 à 25 ans révolus, en situation de précarité, relevant du droit commun et souhaitant s'engager dans un parcours d'insertion sociale.

Les causes de leur hébergement :

-25% ruptures familiales

-30% sortants d'ASE sans CJM (parcours institutionnels compliqués) ou ayant été placés, lors de leur minorité

-5% sortants de détention

-40% personnes issues de la demande d'asile régularisées ou titulaire d'un titre de séjour

**Dispositif JMIE** : 36 jeunes majeurs isolés étrangers, garçons et filles, ayant subi une rupture de leur CJM, sans motivation ni préavis, hébergé en FJT et suivis socialement par la FADS



« On n'est pas sérieux quand on a 17 ans... »

Mais à 18 ans, tout doit changer !

Majorité doit rimer avec projet,

Responsabilités avec solvabilité.



## Problématiques particulières des publics accueillis :

Pour le public ayant grandi en France :

- -Des problématiques de santé
- -Des déficiences intellectuelles non prises en compte par le secteur médico-social
- -Un faible niveau de diplôme et de qualification
- -Une relation aux apprentissages parfois difficiles
- -peu ou pas d'expérience professionnelle



- Pour le public issu de la demande d'asile :
  - des délais administratifs parfois longs
  - des apprentissages linguistiques indispensables
  - la validation des diplômes et équivalences
  - les besoins en matière de formation
  - l'apprentissage des codes sociaux en vigueur de France



- La solvabilité à court ou moyen termes :
  - Marché de l'emploi saturé
  - Contrats à temps partiel
  - Contrats à durée déterminée
  - Pas de RSA avant 25 ans
  - Des dettes (amendes, parties civiles, abonnements téléphone, etc)



- La maîtrise du « savoir habiter » et autres compétences psychosociales, pré-requis indispensables à l'entrée en appartement autonome.



- Missions d'un CHRS : répondre aux besoins primaires, et faciliter l'accès aux droits, à la formation, à l'emploi, à la citoyenneté, à la culture, à la justice, à la prévention et à la santé
- L'orientation vers notre structure :
  - 115 – 10%
  - SIAO – 90%



- Le parcours au sein de la structure :
  - chambre double :
  - chambre individuelle
  - appartement diffus.

Humanisation de l'établissement en projet  
(chambres individuelles, accueil de  
personnes accompagnées d'animaux,  
places couples, création de 25 places bas  
seuil)



- Les actions éducatives :
  - la participation financière à l'hébergement
  - les services collectifs
  - les entretiens socio-éducatifs,
  - le projet personnalisé
  - les visites à domicile
  - les actions éducatives basiques ciblées
  - actions culturelles et citoyennes,
  - actions de prévention sida,
  - actions de prévention des conduites à risques



## Quelles spécificités ?

### Un cadre indispensable

L'accompagnement des 18-25 ans nécessite un cadre clair et équitable, qui permette à chacun de vivre avec l'Autre, au sein de la collectivité.

Ces jeunes peuvent être en crise ou en colère pour diverses raisons :

- familles défailantes
- errance institutionnelle
- histoires personnelles compliquées

Ils ont besoin d'un accompagnement soutenant, bienveillant, non-jugeant, qui favorise le développement des compétences psychosociales, tout en rappelant et en donnant sens à la règle, aux limites, nécessaires à la vie sociale.



L'une des difficultés réside dans la cohabitation de populations rassemblées sous un même toit, avec des problématiques très différentes. Se pose la question du seuil d'exigence attendu et obtenu...



## Y'a pas qu'le boulot dans la vie...

- Le repérage et le développement de compétences par l'activité professionnelle, limité par la conjoncture économique
- Exister autrement, faire émerger ces compétences par le biais d'activités alternatives, en lien avec la « culture jeunes » : atelier Hip-Hop, théâtre, atelier d'art contemporain (création de courts-métrages, performances, création de meubles design en carton, etc...), activités sportives, etc...
- Ces actions permettent de travailler à la valorisation de l'image de soi, de travailler la relation aux autres, de se resituer en tant qu'individu face au monde, à la société.



## **Solutions actuelles et perspectives**

**Mise en place de la prime d'activité** : permet un complément de salaire proratisé sur le temps de travail. Mesure intéressante pour les contrats à temps partiel.

**Mise en place de la « Garantie Jeune »**. Expérimentation en Moselle depuis le 01 01 2017.

- 470€/mois, conditionnés à la définition et à l'engagement dans un projet d'insertion, mené sur 12 mois à raison de 35h00 par semaine.
- Cette mesure proposée par les missions locales et évaluée par la DDCS, est destinée aux jeunes les plus précaires.
- Elle peut-être considérée à tort comme un « RSA pour jeunes » mais son degré d'exigence n'est pas toujours facile à tenir
- La gestion de cette nouvelle ressource nécessite des apprentissages (budget, règlement de dettes, factures, etc)
- La mesure, inscrite sur une période courte, maintient une situation de précarité relative. L'emménagement précipité peut conduire à des échecs..



## **Pour les sortants de CHRS**

- Mobilisation de l'outil SYPLO, par le biais du SIAO
- Une application qui permet de gérer le contingent préfectoral (25% des logements sociaux).
- Les sortants d'hébergement font partie du public prioritaire
- En lien avec la DDCS de Moselle, le SIAO, le CLLAJ et la structure d'hébergement, les bailleurs sociaux ont l'obligation de proposer au moins deux solutions dans les trois mois suivants l'inscription sur le logiciel.
- Après concertation des partenaires, en cas de deux refus non motivés successifs de l'utilisateur, éviction de la liste.



## **L'accès au logement ordinaire**

- L'accès au logement ordinaire : 10 personnes sur 74 entrées en 2016
- L'accès à une colocation : 2 personnes en 2016
- L'accès à une place de FJT ou de résidences sociales : 7 personnes en 2016.
- L'accès à une chambre universitaire : 1 personne en 2016
- L'accès à un logement de fonction: 2 personnes en 2016



## Le travail en partenariat :

- un partenaire incontournable, le CLLAJ
- un public cible partagé
- une proximité géographique
- un partenariat de longue date
- des actions collectives et/ou individuelles, adaptées aux besoins des publics, aux emplois du temps et autres contraintes



- Le partenariat avec le SIAO permet de trouver des solutions de « logement adapté » pour les publics vulnérables, vers :
  - des pensions de famille
- Ou pour les usagers ne disposant que de petits contrats à temps partiels, vers des résidences sociales ou FJT, premiers pas vers le logement autonome.



- **Dispositif JMIE :**
- Une réponse de l'Etat à l'arrêt inopiné par le Conseil Départemental de la Moselle, du financement de contrats jeunes majeurs au détriment de jeunes Majeurs Isolés Etrangers, sans motivations particulières.
- Mesure concernant 36 garçons et filles.
- L'objectif de ce dispositif expérimental : finaliser l'inclusion sociale de jeunes majeurs isolés étrangers, engagés dans un parcours d'insertion dynamique positif.
- 3 critères d'inclusion au dispositif :
  - -assiduité scolaire
  - -comportement social
  - -situation administrative
- résoluble
- La performance scolaire ne se décrétant pas, n'est pas considérée comme un critère inclusion



## Les « incasables », la commission des situations atypiques

- Usagers, souvent déstructurés, ayant épuisé l'ensemble des structures d'hébergement du département.
  - La DDCS de Moselle a mis en place la « commission des situations atypiques »:
    - synthèse rassemblant l'ensemble des acteurs, en lien avec la situation étudiée. L'o
- Objectif : trouver ou 'inventer des solutions adaptées, originales et pertinentes (AGAD, accompagnements en logements accompagnés, etc).
- Cette commission a le mérite d'exister et permet de régler environ 50% des situations traitées.



- Pour les usagers pour lesquels aucune solution n'a été trouvée, la vie en collectivité est très compliquée
- Ils ne sont pas capables de gérer un logement autonome. Ils peuvent être en rupture de traitement ou en refus de soins...
- Ils ne disposent d'aucune ressource. Cette indigence les conduit généralement à des transgressions (squatt, amendes de transport, petits trafics, racket) qui les enferment rapidement dans un processus d'exclusion sociale, dans l'attente du RSA ou de la prison.
- Population sans espoir, incapable de se projeter dans un parcours d'insertion classique,
- Impossibilité de faire face au seuil d'exigences attendues.
- Cet écart devient une source d'exclusion, aux antipodes de notre mission.
- Les co-hébergés en sont les premières victimes. Le personnel ne se sent pas compétent ou « équipé » pour faire face à ces personnalités pathologiques, qui font des allers retours perpétuels, entre les CHS, les MA et les HU.



- Quelles réponses proposer à cette population, particulièrement vulnérable, incapable d'intégrer les structures existantes, ballotée entre déficience, sociopathie et psychopathie, en matière de cadre de vie, d'accompagnement social, d'habitat ?

# Les jeunes sortants de la protection de l'enfance et le logement

*La parole aux acteurs de terrain !*

Yvan GUEGAN

Chef de service d'un Relais  
d'Accompagnement Personnalisé (RAP)  
d'Apprentis d'Auteuil  
(Chartres)



# LogementJeune

# Le RAP

- 400 jeunes accompagnés sur 1 an
- Des solutions diverses trouvées à la « sortie » : solutions d'hébergement, logements transitoires, autonomes
- Seuls 2 jeunes « sans solutions »



# LogementJeune

# Le RAP

- Mot d'ordre : prévention
  - Penser à la sortie dès l'entrée dans le dispositif
  - Préparer à l'autonomie
  - Un accompagnement global :

Travailler l'accès au logement en fonction du projet socioprofessionnel (emploi, formation...)



# LogementJeune

# Echanges en groupe

*La parole aux acteurs de terrain !*

8 minutes d'échanges

Remontées des questions et des remarques

Conclusion



# LogementJeune

# Le pluri-habitat et l'apprentissage

*La parole aux acteurs de terrain !*

Jean-René POILLOT

Action Logement



# LogementJeune

# Les outils Action Logement

- Le MOBILI-JEUNE © :  
subvention de loyer pour les apprentis pour  
diminuer la double charge de logement de la  
double résidence



# LogementJeune

# Les outils Action Logement

- Le développement de solutions logement temporaires :
  - Réservation de logement dans des résidences et Foyers de Jeunes Travailleurs
  - La colocation dans le logement social
  - L'intergénérationnel



# LogementJeune

# Les outils Action Logement

Et pour favoriser l'accès au logement pérenne :

- VISALE :

Un cautionnement gratuit et universel pour les jeunes, pour l'accès au parc privé

- LOCA PASS :

Pour le parc social



# LogementJeune

# Les outils Action Logement

Une complexité des questions de logement

- ➔ Nécessité d'informer les jeunes
- ➔ Faire des efforts dans la clarté des dispositifs
- ➔ Accentuer la prévention



# LogementJeune

# Les outils Action Logement

En juin :

- Lancement de 2 plateformes « Alternants » :
  - Région Normandie
  - Région Hauts de France

Expérimentation sur 2 régions

Déploiement à prévoir sur les autres régions...



# LogementJeune

# L'accès des jeunes au logement social

*La parole aux acteurs de terrain !*

Anne TAILLIANDIER

Directrice du CLLAJ Val-de-Bièvre  
(Cachan)



# LogementJeune

# Le rôle du CLLAJ

- Accueillir, écouter,
- Informer et « former » sur les droits et devoirs,
- Accompagner dans les démarches,
- Orienter, et soutenir les demandes auprès des partenaires



# LogementJeune

# Le rôle du CLLAJ

- Réaliser un diagnostic de la situation du jeune
- Orienter sur une solution logement adaptée (solution transitoire ou autonome)
- Proposer un suivi ou un accompagnement adapté, en lien avec les partenaires (insertion professionnelle, santé etc.)



# LogementJeune

# Le rôle du CLLAJ

Accès au logement social des jeunes :

- Sous-représentation des 18-30 ans dans le parc social alors que leurs ressources sont, dans la plus part des cas, en dessous des plafonds.
- L'attente est trop longue et inadaptée par rapport aux impératifs de mobilité et de réactivité dans leur parcours professionnel.



# LogementJeune

# Le rôle du CLLAJ

Accès au logement social des jeunes :

- Accompagner les demande des jeunes auprès des bailleurs du territoire
- Positionner les jeunes sur les offres de logement sociaux, en fonction du diagnostic
- Assurer une médiation, un rôle de garant moral
- Former sur les droits et devoirs de locataire



# LogementJeune

# Echanges en groupe

*La parole aux acteurs de terrain !*

8 minutes d'échanges

Remontées des questions et des remarques

Conclusion



# LogementJeune

# Coup de projecteur

## Une initiative britannique

Rachel JENKINS  
The Foyer Federation



# LogementJeune

« A chacun ses atouts » :  
investir dans le potentiel des  
jeunes pour garantir leur  
insertion durable

Rachel Jenkins  
Chargée du développement

# Qui est the Foyer Federation ?

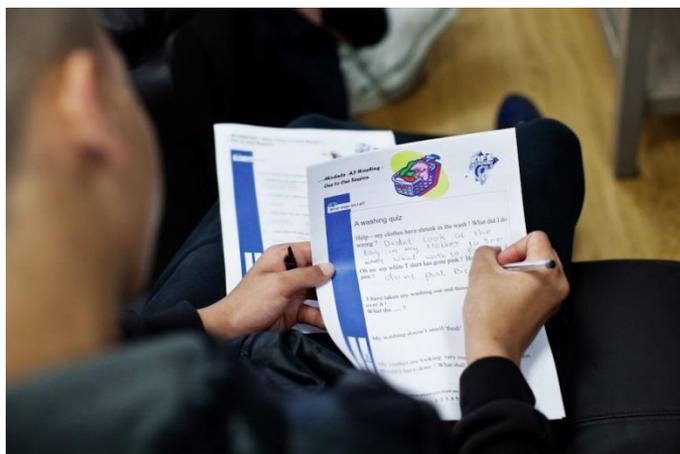
# The Foyer Federation

- Une association caritative au Royaume Uni
- Qui porte une vision positive des jeunes en mettant l'accent sur leur potentiel, plutôt que sur leurs manques
- Pas operateur de Foyers mais fédérateur
- Création de programmes innovants pour les Foyers membres
- Système d'assurance qualité pour les Foyers au Royaume Uni, en Irlande et à l'étranger (en Australie, aux Etats-Unis, en Roumanie)



# Qu'est-ce qu'un Foyer au Royaume-Uni ?

- ✓ Un lieu de vie choisi par les jeunes
- ✓ Un contrat « donnant - donnant »
- ✓ Une communauté équilibrée
- ✓ L'emploi et l'apprentissage comme priorité



# Quelle offre pour les jeunes vivant dans un Foyer ?

L'équipe du Foyer aide les jeunes sur :

- Education
- Employabilité
- Santé
- Formation
- Leadership
- Devenir un adulte autonome



# Qui sont les jeunes qui habitent dans un Foyer ?

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans
- Ils ne peuvent pas rester chez eux/leurs parents pour beaucoup de raisons
- La plupart de ces jeunes sont au chômage ou inactifs
- De plus en plus de ces jeunes ont plus de 3 'problèmes' : addiction, santé mentale etc.
- **MAIS** ces jeunes ont aussi des talents !

Pourquoi fait-on ce pilote ?

# Le contexte (1)

- Les Foyers au Royaume-Uni ont changé
- Les conseils départementaux ont de moins en moins d'argent mais de plus en plus de pouvoir sur les Foyers
- Ils décident de qui peut y habiter, comment l'équipe travaille avec les jeunes et l'impact visé par le Foyer
- Les Foyers commencent à devenir les auberges de jeunesse qu'ils ont remplacé il y a 25 ans

# Le contexte (2)

- The Foyer Federation propose des solutions
- On a vu comment les jeunes sportifs ont réussi aux Jeux olympiques
- Ces jeunes avaient : un coach, une approche personnalisée, la croyance (en eux-mêmes et d'autres personnes) qu'ils peuvent réussir
- On s'est demandé : pourquoi ne fait-on pas la même chose avec les jeunes qui habitent dans un Foyer ?
- C'est ça la culture des atouts

# La recherche

- En 2016, The Foyer Federation a mené une recherche avec l'Université de Cumbria au Royaume-Uni sur la culture des atouts dans le logement des jeunes
- 112 publications universitaires ont été examinées, qui expliquaient les résultats positifs obtenus par l'utilisation de la culture des atouts dans le logement des jeunes (Maynard et Browning, 2016 A)
- 120 publications ont été utilisées pour étayer les liens entre les différentes sections de la théorie du changement (Maynard et Browning, 2016 B)
- Cette façon de travailler est soutenue par une base de preuves **forte et robuste**

# La différence entre les deux approches



# Une expérimentation pour valider la théorie de la culture des atouts

- La recherche montre que, si on travaille avec les jeunes sur la base de leurs atouts, il est fort probable que l'on obtienne des résultats positifs
- Ce que nous voulons faire avec cette expérimentation est de valider empiriquement le cadre théorique de la culture des atouts
- On a déjà fait un pilote en Australie avec 6 Foyers
- On est en train de faire un pilote au Royaume-Uni avec 5 organisations
- 3 établissements d'Apprentis d'Auteuil feront partie de cette preuve internationale

# Le pilote

# Quels sont les objectifs visés ?

- Former les équipes à la culture des atouts
- Donner des outils aux équipes pour mettre en pratique la culture des atouts
- Donner des outils aux équipes pour mesurer le progrès des jeunes
- Construire avec chaque Foyer une feuille de route pour faire vivre la culture des atouts
- Permettre aux Foyers de communiquer son activité et ses résultats à ses partenaires extérieurs
- Rejoindre une communauté internationale de Foyers

Young people aged 16-25 who do not have a home with a wide variety of assets.

ASSETS

THE OFFER: Staff approach and activities

SHORT TERM OUTCOMES

MEDIUM TERM OUTCOME

LONG TERM OUTCOME

**Staff who are:** Respectful, professional, trusting, open, positive, role models. **Staff who offer:** something for something. **Staff who can skillfully:** Teach, give information, advice, guidance, mentoring, coaching, and moral support

**Housing:** provide a home and moving on support

**Personal development:** motivational experiences, confidence experiences, personal organisation, ownership, responsibility, set goals and plans and review progress. Realistic goals, plans, reviews.

**Finance:** money, debt, and benefit support.

**Social Skills:** adult relationships, peer support group, community involvement and campaigning experience.

**Health:** fitness and exercise equipment and healthy food and cooking facilities and lessons.

**Earning:** Employment and enterprise experiences, volunteer and apprentice experiences.

**Learning:** A wide range of learning and life skill development.

I belong here and there is life after the Foyer

I can be motivated, I can be confident, I am organised to get to appointments, I am responsible for myself, my stuff and my home, I am committed to goals, I believe I can achieve goals, I can review my progress.

I have money more often.

I have more friends, I know good people, I can help other people, I belong.

I can eat and cook healthily, I can exercise and feel fitter.

I am more employable, I can work, I want to work.

I can learn, I have skills and knowledge,

I believe in myself, I believe in others, I am resilient, I have aspirations, I respect myself, I respect other people. I can lead myself, I can lead others, I can take part in decisions and I can make my own decisions

I can find and keep my own home.

I am motivated, I am confident, I am organised, I feel I have choices and chose my own path, I am in control of my life.

I can manage money.

I have a good support network, I engage in the community, I influence change and vote.

I am fit, I am healthy.

I have a job, and the routine, I volunteer, I am an apprentice.

I have a job, I have the routine a job brings, I volunteer, I am an apprentice.



# Conclusions et Perspectives

Pierre GATTEGNO

Chargé de mission partenariats et  
prospective UNCLLAJ



# LogementJeune

# MERCI !



# LogementJeune